

Programme de voyages d'affaires – Taux en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015

Le Conseil mixte de NAV CANADA (CMNC) a annoncé les taux suivants du Programme de voyages d'affaires pour 2015.

Taux de kilométrage* (Programme de voyages d'affaires – Annexe B)

Région	Taux à la demande du voyageur	Taux à la demande de l'employeur
Alb., Sask. et Man.	15,5	48,5
N.-B., N.-É. et Î.-P.-É.	16,5	51
C.-B. et Ont.	16,5	54
T.-N.-L. et Qc	17	53
T.N.-O., Yn et Nunavut	25,5	63,5

*Les taux de kilométrage sont exprimés en cents par kilomètre.

Indemnités de voyages (Programme de voyages d'affaires – Annexe C)

Indemnité	Taux quotidien
Indemnité mixte de repas et faux frais	
Commercial	94,00 \$ (108,10 \$)
Indemnité de repas	
Déjeuner	23,00 \$ (26,45 \$)
Dîner	23,00 \$ (26,45 \$)
Souper	41,00 \$ (47,15 \$)
Indemnité de faux frais	
Commercial	7,00 \$ (8,05 \$)
Indemnité de déplacements prolongés	
Indemnité mixte	87,00 \$ (100,05 \$)
Indemnité de transport – retour à la maison la fin de semaine	
Fin de semaine de deux jours	288,00 \$ (331,20 \$)
Fin de semaine de trois jours	432,00 \$ (496,80 \$)
Fin de semaine de quatre jours	576,00 \$ (662,40 \$)
Indemnité d'hébergement	
Particulier/entreprise/institutionnel	50,00 \$ (50,00 \$)

Les indemnités de voyages indiquées sont pour des voyages effectués au Canada* (les taux entre parenthèses s'appliquent uniquement aux T.N.-O., au Yukon et au Nunavut).

*Les taux applicables aux États-Unis sont identiques à ceux du Canada, mais ils sont versés en devise américaine. Pour les voyages aux États-Unis, les taux entre parenthèses s'appliquent seulement à l'Alaska.

De plus amples renseignements sur le Programme de voyages d'affaires sont disponibles dans le site Web du CMNC à l'adresse suivante : <http://ncjc.ca/homef.html>.